

BOURSES DE RECRUTEMENT DU CNFS – VOLET CCNB

2023 – 2024

Si tu es inscrit en première année d'un programme en santé ciblés CNFS – Volet CCNB, tu pourrais être admissible pour recevoir une bourse de recrutement de **1 000 \$** du CNFS – Volet CCNB. Pour ce faire, le CNFS – Volet CCNB remettra des bourses d'une valeur de 1 000 \$ chacune, soit une bourse par programme, par campus.

Les critères pour être admissible à cette bourse de recrutement du CNFS – Volet CCNB sont les suivants :

- Être inscrite ou inscrit à temps plein en première année dans un programme régulier d'au moins 32 semaines et menant à un certificat ou un diplôme en santé ciblé CNFS – Volet CCNB;
- Être citoyenne canadienne ou citoyen canadien ou avoir sa résidence permanente;
- Résider au Canada hors Québec ou faire un stage au Canada hors Québec;
- La bourse est applicable directement sur les droits de scolarité en deux versements égaux (septembre et janvier);
- Ne pas avoir reçu une bourse de recrutement pour hommes du CNFS – Volet CCNB;



Liste des programmes ciblé CNFS – Volet CCNB pour cette initiative

- Assistance dentaire – niveau II
- Service de soutien en soins infirmiers
- Soins infirmiers auxiliaires
- Soins paramédicaux primaires
- Techniques d'intervention en santé mentale et vieillissement
- Techniques en pharmacie
- Techniques de réadaptation
- Technologie d'électrophysiologie médicale – cardiologie
- Technologie en radiation médicale
- Thérapie respiratoire



CONSORTIUM NATIONAL
DE FORMATION EN SANTÉ

Volet Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

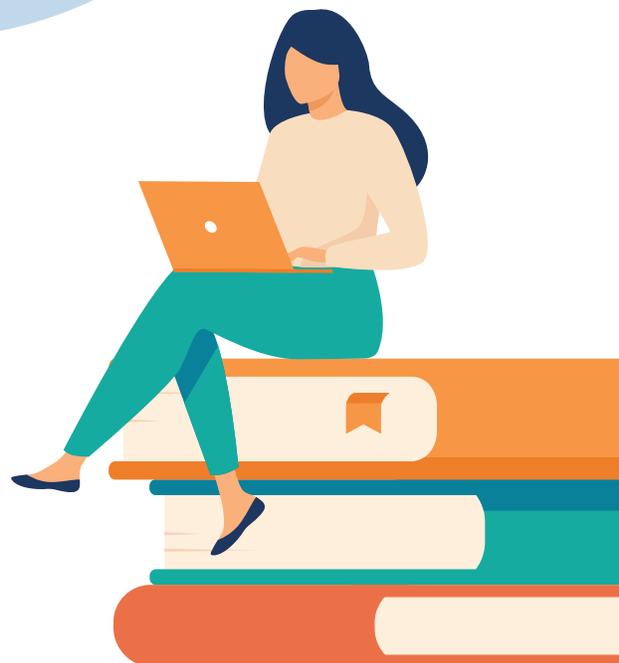
Une fois l'évaluation du dossier complété, les récipiendaires seront tirés au hasard par programme, par campus. La bourse sera attribuée en deux versements égaux au cours de l'année collégiale, le premier versement de **500 \$ au début octobre** et le second versement de **500 \$ en janvier**. Ces versements serviront d'abord à régler les droits de scolarité. Une lettre vous sera envoyée par courriel pour vous aviser de l'obtention d'une bourse.

Dépôt des candidatures

Pour présenter votre candidature, vous devez envoyer le formulaire de demande de bourse de recrutement du CNFS – Volet CCNB dûment rempli.

Il est à noter que la bourse est annulée si l'étudiante ou l'étudiant opte pour un autre programme, quitte son stage, fait un stage au Québec ou quitte le CCNB.

Les candidats doivent soumettre le formulaire électronique au plus tard le **vendredi 29 septembre 2023, à 16 h 30** (heure de l'Atlantique). Veuillez soumettre le formulaire électronique à **bourse-cnfs@ccnb.ca**.



Le Consortium national de formation en santé (CNFS) regroupe 16 collèges et universités de la francophonie canadienne ainsi que trois partenaires régionaux. De concert avec le secrétariat national du CNFS, leurs actions visent à améliorer l'accès aux services sociaux et de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment en augmentant l'offre de programmes de formation en santé.

Le CNFS est une initiative soutenue par l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et est rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.



CONSORTIUM NATIONAL
DE FORMATION EN SANTÉ

Volet Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

L'octroi des bourses de recrutement du CNFS – Volet CCNB est rendu possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.



Santé
Canada

Health
Canada

FORMULAIRE DE DEMANDE

BOURSE DE RECRUTEMENT DU CNFS –VOLET CCNB

2023 – 2024

Prénom :	
Nom de famille :	
Genre :	
Numéro d'assurance sociale :	
Numéro de matricule du CCNB :	
Numéro de téléphone :	
Courriel :	
Adresse postale :	
Nom du programme :	
Campus :	



Critères d'admissibilité :

Les critères pour être admissible à une bourse de recrutement de 1 000 \$ du CNFS – Volet CCNB sont les suivants :

- Être inscrite ou inscrit à temps plein en première année dans un programme régulier d'au moins 32 semaines et menant à un certificat ou un diplôme en santé ciblé CNFS – Volet CCNB;
- Être citoyenne canadienne ou citoyen canadien ou avoir sa résidence permanente;
- Résider au Canada hors Québec ou faire un stage au Canada hors Québec;
- La bourse est applicable directement sur les droits de scolarité en deux versements égaux (septembre et janvier);
- Ne pas avoir reçu une bourse de recrutement pour hommes du CNFS – Volet CCNB;
- Pour fins d'impôt, le CCNB fera parvenir à l'étudiante ou l'étudiant un T4A.

Note : Tout dossier incomplet ou remis après la date limite de soumission sera considéré comme non recevable. Il est à noter que la bourse est annulée si l'étudiant opte pour un autre programme, quitte son stage, fait un stage au Québec ou quitte le CCNB. Une exception est faite pour les étudiants en Service de soutien en soins infirmiers et Soins infirmiers auxiliaires, car ils partagent un semestre (tronc) commun.

Acceptation des critères d'admissibilité

- Je confirme avoir bien lu et compris les critères d'admissibilité de la bourse de recrutement du CNFS – Volet CCNB et je m'engage à les respecter dans leur conformité.

Le formulaire de demande doit être reçu avant le **vendredi 29 septembre 2023, à 16 h 30**. Veuillez soumettre le formulaire électronique à bourse-cnfs@ccnb.ca.

L'octroi des bourses de recrutement du CNFS – Volet CCNB est rendu possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.



Santé
Canada

Health
Canada